AR PREFECTURE

005-240500439-20171114-2017_110-DE Regu le 24/11/2017



DELIBERATION N°2017- 110 du 14 novembre 2017

OBJET – ALTIPOLIS : PROPOSITION D'EVOLUTION DES OFFRES LOCATIVES ET DE MODIFICATION DES TARIFS D'ALTIPOLIS

Rapporteur : M. Thierry BOUCHIE, Vice-président

Le 14 novembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du08 novembre 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents: 27 pour la délibération n°2017-101

28 pour les délibérations n°2017-102 et 103 29 pour les délibérations n°2017-104 et 105 28 des délibérations n°2017-106 à 111

Nombre de pouvoirs: 7 des délibérations n°2017-101 à 2017-103

6 des délibérations n°2017-104 à 105 7 des délibérations n°2017-106 à 111

M. Romain GRYZKA est élu secrétaire de séance.

Sont présents: M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2017-101 à 105), Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-102), M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude GIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-104), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN

Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM Mme Renée PETELET à M. Maurice DUFOUR

Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (des délibérations n°2017-101 à 103),

M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD

M. Emeric SALLE à Gilles PERLI

Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER (des délibérations n°2017-106 à 111)

 ${\bf Vu}$ les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, et notamment sa compétence en matière de développement économique ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2013-070 en date du 21 mai 2013 portant approbation de la gestion de la pépinière d'entreprises ALTIPOLIS sous forme de régie directe ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2017-5 en date du 7 février 2017 portant fixation des tarifs 2017 des services et visioconférence délivrés par le pôle d'Innovation Économique ALTIPOLIS ;

Vu l'avis favorable de la Commission DEAT du 22 septembre 2017,

Vu l'avis (sera communiqué en séance) du Bureau du 10 novembre 2017.

Délibération n° 2017-110Page 1 sur 4
Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex

Développement Economique

& Aménagement du Territoire

AR PREFECTURE

005-240500439-20171114-2017_110-DE Regu le 24/11/2017

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve les tarifs ci-après en Euros hors taxe des services délivrés par le Pôle d'innovation Économique ALTIPOLIS, qui entreront en vigueur à compter du 01 décembre 2017,
- Précise que ces tarifs pourront être modifiés par une nouvelle délibération du conseil communautaire.

1. Services pépinière et hôtel d'entreprises

	1	fs en € m²/mo	1
	Année	Année	Année
	1	2	3
Mise à disposition de bureau et accompagnement en pépinière d'entreprise	15 €	18 €	21 €
Mise à disposition d'atelier et accompagnement en pépinière d'entreprise	10 €	13 €	16 €
Mise à disposition de bureau en hôtel d'entreprise pour les entreprises, les structures de formation et d'accompagnement (hors charges applicables)		20 €	
Mise à disposition d'atelier en hôtel d'entreprise pour les entreprises, les structures de formation et d'accompagnement (hors charges applicables)		15 €	

Bâtiment	Pépinière (Bâtiment réhabilité)																
Niveau	0			1						2							
Bureau n°	1	2	3	4	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	23
Surface en m²	17,77	12,65	16,19	17,73	40	17,86	12,65	16,19	17,84	17,4	12,65	17,86	11,9	8,6	20,48	11,93	30
Charges en €HT/ mois	120	80	120	120	260	120	80	120	120	120	80	120	80	65	140	80	220

Bâtiment	Hôtel (Bâtiment neuf)												
Niveau	0				1								
Bureau n°	Bureau 0	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6	Bureau 7	Bureau 8
Surface en m²	13,4	43,39	47,79	43,81	48,01	16,79	12,07	12,01	11,37	13,1	37,52	25,79	40,67
Charges en €HT/ mois	80	150	170	150	170	120	80	80	80	80	250	220	260

Une réduction de 50% sur le loyer de l'atelier 1 est accordée lorsque l'atelier 2 est loué à la même entreprise. Une réduction de 50% sur le loyer de l'atelier 3 est accordée lorsque l'atelier 4 est loué à la même entreprise. (Cette réduction ne s'applique pas sur les charges)

& Aménagement du Terr toire

AR PREFECTURE

005-240500439-20171114-2017_110-DE

Regu le 24/11/2017

2 Mise à disposition de locaux de courte durée :

	Surface	Prix HT/jour	Prix HT 1/2j
Bureau nomade	16 m²	30,00 €	18,00 €

Tarifs Bureaux Nomades: Pour tenir compte de leur place spécifique dans le développement économique et de leur relative vulnérabilité, les jeunes entreprises de moins de 2 ans et les associations à but non lucratif à caractère économique, d'aide aux entreprises et de formation professionnelle bénéficieront d'une remise de 30 % sur les tarifs ci-dessus.

Tarifs location courte durée salles de réunion									
	Surface	Prix HT /jour	Prix HT ½ jour	Prix HT 2 heures					
Salle réunion niveau -1	30 m ²	76,00 €	45,00 €	NC					
Salle réunion niveau 0	40 m ²	100,00 €	60,00 €	35,00 €					
Salle réunion niveau 2 B23	30 m2	35,00 €	20,00 €	NC					
Petite salle de réunion niveau 2 B22	8,73 m ²	30,00 €	18,00 €	NC					

Tarifs Visioconférence	€ H.T.
Une heure y compris locaux	30 €
Deux heures y compris locaux	50 €
1/2 journée salle + visioconférence	110 €
journée salle + visioconférence	150 €

3 Service de domiciliation d'entreprises :

Le tarif du service de domiciliation d'entreprises est fixé à 70 € HT par mois.

4 Service de coworking:

Mise à disposition d'un poste équipé au sein d'un espace partagé : 9 € HT la ½ journée, 16 € HT la journée, 150 € HT le mois (Loyer plus charges)

5 Services divers :

Photocopieur:

Page A4 noir et blanc : $0,05 \in (5 \text{ cts}) \text{ H.T.}$ Page A4 couleur: $0,15 \in (15 \text{ cts}) \text{ H.T.}$

Papier 80 gr blanc inclus

Développement Economique

& Aménagement du Territoire

AR PREFECTURE

005-240500439-20171114-2017_110-DE

||Regu le 24/11/2017

Téléphonie : coût de communications suivant tarif en cours par le fournisseur de la communauté de communes et notamment :

Coût mensuel FIXE abonnement gestion SDA	1 € H.T.
Coût appel en France vers les fixes par minute	0,0078 € H.T.
Coût appel Mobiles vers Orange - Bouygues Télécom par minute	0,033 € H.T.
Coût appel Mobiles vers SFR par minute	0,022 € H.T.

Coût du service de secrétariat : 30 € H.T. par heure

Coût d'une fabrication de double de clé : Pour une clé : 40 € H.T.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme Le Président,

Gérard FROMM.

2 4 NOV. 2017

Date affichage: